

■ **RODRIGUES et BERNARDINO Revêtement de sols**, à Meyrin, CH-660-0697002-9, pose et ponçage de parquets, etc. (FOSC du 12.04.2002, p. 6). La société en nom collectif 'RODRIGUES et BERNARDINO Revêtement de sols' est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associé Rodrigues Manuel; Bernardino Armino, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison individuelle 'BERNARDINO Revêtement de sols', conformément à l'article 579 CO. Nouvelle raison de commerce: **BERNARDINO Revêtement de sols**. Rodrigues Manuel n'est plus associé; ses pouvoirs sont radiés.
Journal no 4458 du 31.03.2006
(03322392 / CH-660.0.697.002-9)